

L'INFO DU

Lac

Lac-Etchemin

Ville et campagne...
AU NATUREL

Volume 28, No 1

6 février 2019

Publié par la Municipalité
de Lac-Etchemin et
distribué gratuitement
dans tous les foyers situés
sur le territoire municipal.

Coordonnatrice :
Jacqueline Ouellet

Collaborateurs
Jude Emond
Jacques Gagnon
Éric Guenette
Jacqueline Ouellet
José Poulin
Sylvain Poulin
Carole Provençal
Laurent Rheault
Linda St-Hilaire
Camil Turmel
et les nombreux
organismes communautaires

Conception et montage :
Jacqueline Ouellet
Artagraph

Correcteurs :
Jacqueline Ouellet
Laurent Rheault
Camil Turmel

Impression :
Daniel Gagnon,
courtier en
imprimerie

Sommaire

Mot du maire	p. 2
Le Conseil vous informe	p. 2 et 3
Mot du directeur général	p. 3 et 4
Services municipaux	p. 4 à 7
Sécurité publique	p. 7 et 8
Prévisions budgétaires 2019	p. 9 à 15
Santé publique	p. 14 à 16
Organismes communautaires	p. 16 à 20
Service des loisirs	p. 21 et 22
Agenda communautaire	p. 23

Date de tombée
pour la parution du 24 avril 2019 :
1^{er} avril 2019 à midi

Bulletin d'informations municipales
DE LAC-ETCHEMIN

Mot du Maire

Budget 2019 - Une légère hausse du compte de taxes pour la majorité des propriétaires d'immeubles résidentiels



Le 13 décembre 2018, notre conseil a procédé à l'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2019 ainsi qu'au programme triennal d'immobilisations pour les années 2019, 2020 et 2021. Le budget total de la municipalité s'élève à 6 002 729 \$, une hausse de 4,8% comparativement à 2018. Concernant le programme triennal d'immobilisations des investissements de 5,23 millions sont prévus en 2019.

Ainsi, la presque totalité des citoyens desservis par les services d'aqueduc et d'égout verra son compte de taxes augmenter entre 1,0 % à 2,4 % dans le secteur urbain de l'ex-ville et de la Station. Pour la majorité des propriétés situées en périphérie de la municipalité et non desservies par les réseaux, ce sera une augmentation qui se situera entre 1,0 % à 1,6 %. L'augmentation moyenne du taux de la taxe est de 1,45% et pour 82% de la population elle est de 1,10%. Au niveau de la taxe sur la valeur locative pour les entreprises et commerces, le Conseil

a statué pour l'application d'un gel du taux.

En ce qui a trait aux dépenses que nous retrouvons dans le programme triennal d'immobilisations et d'entretien, les principaux projets prévus en 2019 incluent la réfection de l'Édifice municipal et ses bureaux qui exigent une mise aux normes majeure, l'achat et le remplacement d'équipements spécialisés pour la sécurité incendie, l'aménagement d'espaces verts de quartier, la réfection d'infrastructures de jeux et l'acquisition d'équipements spécialisés pour les loisirs et la culture, divers travaux d'inspection et de nettoyage de conduites et des travaux de réparation pour l'hygiène du milieu. Des investissements de plus de 1 756 793 \$ ont été prévus au regard des travaux publics et du réseau routier, entre autres, pour la construction d'un nouvel entrepôt à sable, l'achat d'équipements spécialisés, la fourniture de matériaux pour l'entretien routier et des travaux de pavage et rapiéçage.

Je vous rappelle qu'il est possible d'acquitter votre compte de taxes en 6 versements égaux et ce, aux dates suivantes : 12 février, 25 mars, 6 mai, 17 juin, 9 septembre et 15 octobre 2019.

Dans les pages suivantes, vous pourrez prendre connaissance de façon plus détaillée des prévisions budgétaires 2019 et du programme triennal d'immobilisations 2019, 2020 et 2021.

Acceptez toutes mes salutations.

Camil Turmel, maire

*Le Conseil...
vous informe*



Voici les principales décisions prises par votre Conseil municipal :

À la séance ordinaire du 4 décembre 2018

- DE confirmer, en date du 3 décembre 2018, le dépôt auprès du directeur général/secrétaire-trésorier des formulaires de divulgation des intérêts pécuniaires des membres du Conseil municipal.
- D'adopter le règlement numéro 188-2018 relatif au traitement des élus municipaux.
- D'adopter le règlement numéro 189-2018 encadrant l'usage du cannabis sur le territoire municipal.
- D'adopter le règlement numéro 187-2018 relatif à la circulation de véhicules hors route sur certains tronçons de routes du territoire municipal.
- D'accorder une aide financière au montant de 1 112 \$ à Casse-croûte la Fringale dans le cadre de la Politique d'aide au développement économique de

la Municipalité de Lac-Etchemin - Volet 3 Aide au démarrage/amélioration.

- D'autoriser Mme Myriam Bourque, adjointe à l'urbanisme, à délivrer des permis de construction et des certificats d'autorisation en vertu du règlement de zonage sous la supervision du directeur des Services publics Urbanisme et Environnement.
- D'accorder une aide financière au montant de 1 300 \$ à Salon chez EUGÉ dans le cadre de la Politique d'aide au développement économique de la Municipalité de Lac-Etchemin - Volet 3 Aide au démarrage/amélioration.
- De confirmer l'engagement de Mme Germaine Lessard de Lac-Etchemin au poste contractuel de recherchiste en histoire et patrimoine.
- De présenter une motion de félicitations en faveur de Félix Gagné pour son courage et sa détermination pour vaincre le cancer et pour souligner sa participation à une expédition thérapeutique sur le réservoir du Poisson Blanc en Outaouais d'une durée de 4 jours.
- De présenter une motion de félicitations en faveur des membres du Comité d'embellissement de Lac-Etchemin, en l'occurrence, Marie-Pierre Lamontagne (présidente) et Sébastien Ouellet, représentants du Conseil municipal, Marie-France Lessard, Gervaise Turmel, Danielle Bégin, Lise Bégin et André Turmel ainsi que tous les bénévoles qui se sont joints à eux pour les nombreuses heures données bénévolement et leur contribution, encore une fois, à améliorer grandement l'image de notre belle municipalité.

À la séance ordinaire du 15 janvier 2019

- D'autoriser M. Camil Turmel, maire, Mme Judith Leblond, conseillère et M. Guyda Deblois, conseiller, à participer aux Assises annuelles de l'UMQ qui se tiendront les 9, 10 et 11 mai 2019, au Centre des congrès à Québec.
- D'autoriser la signature de l'acte de vente d'un terrain propriété de la Municipalité de Lac-Etchemin à Camping Lac-Etchemin inc. (lot numéro 3 601 299).
- De confier de gré à gré à la firme «WSP Canada inc.» le contrat de services professionnels d'ingénierie pour l'élaboration de plans et devis pour le remplacement de deux (2) ponceaux ainsi que la réfection d'une section de pavage dans la route du Sanctuaire pour un montant forfaitaire de 24 785 \$ plus les taxes.
- De mandater et d'autoriser le directeur Services publics Urbanisme et Environnement, M. Eric Guenette, à présenter une demande d'aide financière auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du programme "Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM)" concernant les travaux de réfection du bâtiment d'entreposage à abrasifs.
- De confirmer la nomination des personnes suivantes au sein du Comité consultatif d'urbanisme :

Représentants de la population : MM. Benoît Drouin et Sylvain Lafontaine (février 2019 à janvier 2021), M. Gilles Neault, Mmes Catherine Poulin et Nancy Auclair (février 2018 à janvier 2020).

Représentants du Conseil municipal : Mme Judith Leblond (présidente) et M. Yannick Dion.

- De verser une aide financière au montant de 25 000 \$ à Camping Lac-Etchemin inc. dans le cadre de la Politique d'aide au développement économique de la Municipalité de Lac-Etchemin - Volet 2 Aide générale à l'entreprise.
- D'autoriser la signature d'une entente de 5 ans renouvelable avec Mont-Original, Coopérative de solidarité ayant pour objectif de mettre à la disposition de la communauté lacetcheminoise ses infrastructures récréatives et sportives.
- Dépôt d'un courriel transmis par Mme Nathalie Mercier, conseillère en développement régional et aux affaires municipales de la direction régionale de la Chaudière-Appalaches du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, concernant la conclusion en regard de la plainte en lien avec la modification du règlement d'urbanisme et du schéma d'aménagement de la MRC ayant permis la construction d'une résidence pour personnes âgées et l'octroi d'une aide financière sous forme de crédit de taxes.

Le directeur général secrétaire-trésorier,
Laurent Rheault M.A.P., OMA

Mot
du directeur général



RECONNAISSANCE DES ANNÉES DE SERVICE À LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN

« Toutes les actions, interventions et services municipaux dispensés, le sont avant tout pour les citoyens et doivent indéniablement être centrés vers le bien-être de ces derniers. Ainsi, la qualité des services et « l'attitude client » sont priorisés à la Municipalité de Lac-Etchemin. C'est pourquoi, afin de soutenir et encourager la continuité dans cette voie, le Conseil municipal favorise toutes actions bonifiant la reconnaissance de ses ressources humaines qui dispensent les services, puisque ces personnes sont régulièrement en contact avec la population lacetcheminoise. »

Le 15 décembre 2018, le Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin, les employés et les pompiers municipaux profitaient de la 16^e soirée « Reconnaissance » tenue au Centre des arts et de la culture de Lac-Etchemin. Lors de cet événement, monsieur le maire Camil Turmel a mentionné, au nom du Conseil municipal, qu'il était heureux de pouvoir offrir aux employés et pompiers municipaux cette activité reconnaissance pour les remercier et les féliciter de leur engagement envers l'organisation municipale formée d'une équipe d'employés dévoués qui ont à cœur d'offrir de bons services aux citoyennes et citoyens de Lac-Etchemin.

L'activité annuelle visait à souligner les années d'ancienneté de deux (2) employés municipaux, reconnaître celles de six (6) pompiers et souligner un départ à la retraite au sein de notre organisation en septembre dernier, à savoir :

EMPLOYÉS MUNICIPAUX

10 années de service :

- Bernard Gagnon, opérateur de machineries lourdes

15 années de service :

- Michel Parent, préposé aréna et espaces verts

POMPIERS MUNICIPAUX

5 années de service :

- Pier-Alain Bolduc
- Justin Ferland
- Richard Poulin

10 années de service :

- Stéphane Leclerc
- Marc-André Pouliot
- Jeannot Vallières

L'activité reconnaissance s'est terminée en soulignant le départ, en septembre 2018, de Mme Louise Giguère, préposée à la bibliothèque qui, après trente (30) années de bons et loyaux services, nous quittait pour une retraite bien méritée.

¹Cette rubrique constitue un résumé très sommaire. Pour plus de détails concernant les résolutions adoptées, nous vous invitons à vous référer aux procès-verbaux dans toute leur intégralité qui sont disponibles pour consultation sur le site web de la municipalité au <http://www.lac-etchemin.ca/ordres-du-jour-proces-verbaux/>.



De gauche à droite : Laurent Rheault, directeur général/secrétaire-trésorier, François Michon, maire de Saint-Luc de Bellechasse, Louise Giguère, retraitée et Camil Turmel, maire de la Municipalité de Lac-Etchemin

Services municipaux

PAIEMENT DE VOTRE COMPTE DE TAXES

Vous avez récemment reçu votre compte de taxes municipales. Cette année, vous avez la possibilité d'acquitter votre compte en 6 versements égaux. Il vous est possible de déposer (6) chèques postdatés au bureau de la municipalité aux dates d'échéances indiquées sur les coupons au bas de votre compte (assurez-vous de prendre les bons montants pour chacune des dates respectives).

Vous pourrez également acquitter ledit compte à l'institution financière de votre choix avec les facilités que celle-ci vous offre (encore une fois, assurez-vous de prendre le bon montant avec la bonne date).

Nous désirons aussi vous mentionner que vous avez la possibilité de payer par les systèmes électroniques suivants :

- ◆ ACCÈS D (téléphone : 1 800 224-7737) et Accès D (Internet) disponibles à la Caisse Populaire (pour effectuer vos paiements de taxes avec Desjardins).
- ◆ TELNAT (téléphone : 1 888 835-6281) et Directnat (Internet) disponibles à la Banque Nationale.

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que la première échéance est fixée au **12 février 2019**, date importante compte tenu que la municipalité met en application **LA LOI SUR LA FISCALITÉ MUNICIPALE**. Les autres échéances sont fixées au **25 mars**, au **6 mai**, au **17 juin**, au **9 septembre** et au **15 octobre 2019**.

Résumé des principales dispositions régissant le mode de paiement des taxes municipales :

Aux termes de la Loi sur la fiscalité municipale et de la réglementation pertinente, si le total des taxes foncières municipales comprises dans un compte est d'au moins 300 \$, le débiteur a le droit de les payer en plusieurs versements égaux (6 pour la Municipalité de Lac-Etchemin).

Le débiteur peut cependant dans tous les cas payer en un seul versement.

Aucun recours en recouvrement ne peut être exercé contre un débiteur qui a fait les versements selon les échéances prescrites. **LE SOLDE DEVIENT EXIGIBLE LORSQU'UN VERSEMENT N'EST PAS FAIT À SON ÉCHÉANCE.** L'intérêt, le délai de prescription et, le cas échéant, la pénalité applicable aux taxes foncières municipales s'appliquent alors à ce solde.

VOYONS CET EXEMPLE :

Un contribuable reçoit un compte de taxes de 1 500 \$, celui-ci se divise en six (6) versements égaux. Le premier versement est dû le 12 février et celui-ci n'effectue pas son paiement à la date prévue; alors, c'est tout le compte qui devient exigible (cela veut dire qu'il doit acquitter le compte au complet ou s'il désire payer son compte aux dates prévues, il paiera cependant l'intérêt toujours sur le solde qui lui restera à défrayer et **ce jusqu'à l'acquittement total du compte.**

La même procédure s'applique s'il ne peut effectuer le paiement du 2^e, 3^e, 4^e, 5^e et 6^e versement.

SI VOUS ÊTES UN NOUVEAU PROPRIÉTAIRE

Il est possible, si vous êtes un nouveau propriétaire, que le compte de taxes de votre propriété ait été expédié à l'ancien propriétaire. **Cela ne vous soustrait en aucune façon à l'obligation de payer vos taxes selon les échéances prévues par la municipalité. Veuillez aussi noter que la Municipalité de Lac-Etchemin n'émet pas de nouveau compte de taxes lorsqu'il y a un changement de propriétaire.**

Si vous n'avez pas reçu votre compte, il est de votre responsabilité de communiquer avec la municipalité et de vous assurer que votre dossier est à jour.

Si des renseignements supplémentaires vous sont nécessaires, vous pouvez communiquer au bureau de la municipalité au 418 625-4521, il nous fera plaisir de bien vous informer.

Chronique de **L'ASSOCIATION DE PROTECTION DU LAC ETCHEMIN (APLE)**

1. L'APLE vient d'envoyer aux riverains des documents concernant les futurs projets pour 2019 avec la protection de notre joyau municipal. Nous sommes en campagne de sollicitation de nouveaux membres pour les résidents. Le coût est de 20 \$ pour 1 an, 30 \$ pour 2 ans et 40 \$ pour 3 ans. Vous pouvez vous procurer votre carte auprès d'un membre de l'organisation.

2. Nous recommandons à tous les résidents du Lac-Etchemin la lecture du livre : Habiter en milieu naturel de Claude Phaneuf. Ce livre est disponible

à la bibliothèque municipale. Il est un atout dans notre quête de vivre dans un environnement sain en bordure d'un lac.

3. Voici un résumé de nos projets en cours :

- a. Un travail de concert avec la municipalité pour suivre et mettre à jour le Plan directeur et le Plan d'action du bassin versant du lac Etchemin.
- b. Appuyer le Conseil municipal dans la mise en place d'un règlement concernant le lavage obligatoire des bateaux.
- c. La mise à l'eau pour les embarcations au Club Nautique est saisonnière seulement. Le propriétaire du Camping de Lac-Etchemin, M. Claude Veilleux, en garde la responsabilité pour offrir un service connexe à son entreprise et par le fait même aux propriétaires d'embarcation ayant acquitté la contribution exigée selon les règles en place.
- d. L'Éco-Parc des Etchemins continue d'offrir sa mise à l'eau pour embarcations non-motorisées à tarif journalier. Une rencontre est prévue en début d'année pour réviser les politiques de tarification.

Marie-Luce Giguère 418 625-5106
Dany Bouchard, président 418 625-9300



Dépôt de la neige dans les rues de la municipalité

Il nous arrive régulièrement de constater que certains citoyens déversent de la neige dans les rues, et ce, de façon importante ou non, soit par l'utilisation de leur souffleur ou soit tout simplement en transbordant de la neige de leur emplacement au côté opposé de la rue.

Nous vous informons qu'il n'est pas permis de déverser de la neige dans les rues, et ce, en tout temps. Si vous constatez que quelqu'un dispose de la neige dans la rue, nous vous invitons à faire une plainte écrite à la Sûreté du Québec.

La municipalité a le devoir de dégager et d'entretenir ses rues puisque cela constitue un service essentiel. Les grilles de regards pluviaux, souvent localisées dans les côtés des rues, doivent être fonctionnelles et donc exemptées de neige pour faciliter l'écoulement de l'eau vers les canalisations.

Nous tenons à vous préciser que les dispositions de la loi donnent droit à la municipalité d'utiliser les terrains contigus, et ce, même privés, à des fins de déneigement de rues publiques.

Nous sollicitons donc la bonne collaboration de la population au moment du déneigement de leur propriété afin de porter une attention particulière à cette exigence réglementaire.

Nous tenons à remercier la population pour sa patience et sa compréhension vis-à-vis notre service de déneigement qui effectue un travail exigeant pour bien entretenir les rues de la municipalité et ce malgré les conditions

climatiques parfois difficiles de nos hivers québécois.

Eric Guenette

Directeur des Services publics Urbanisme et Environnement

OÙ FAUT-IL PLACER LA boîte aux lettres DANS LES SECTEURS RURAUX?



La Municipalité de Lac-Etchemin désire informer les citoyens qui résident dans les secteurs ruraux que les boîtes aux lettres qui sont localisées dans l'emprise des routes de la municipalité sont **TOLÉRÉES**, et ce, **dans la mesure où elles sont installées selon les normes de la Société canadienne des postes. De plus, un officier local des postes peut vous aider à trouver un emplacement approprié (dépliant disponible au bureau de la municipalité).**

Enfin, la résolution numéro 084-04-2011 explique bien que la municipalité ne pourra être tenue responsable des bris causés lors de l'entretien des routes (ex : par la projection de neige lors des opérations de déneigement, de déglacage, etc...), sauf si les dommages ont été occasionnés par de mauvaises manœuvres de notre personnel et reconnues après une enquête du comité d'assurance de la municipalité, suite à une plainte écrite selon les exigences de la Loi sur les cités et villes de la part d'un contribuable de la municipalité.



Quelques petits trucs pratiques pour la collecte de vos matières résiduelles

Nous vous rappelons qu'il est important que vous procédiez au **désassemblage des boîtes de carton** avant de les mettre dans votre bac, cela réduit de beaucoup l'espace disponible dans votre bac ainsi que dans notre camion de collecte.

Lorsque vous avez plus d'un bac de la même nature (ordure ou recyclage), commencez à remplir complètement le premier, ensuite l'autre et ainsi de suite au lieu d'en mettre juste un peu dans tous les bacs, cela évite, lors de la collecte, à avoir à soulever tous les bacs lorsque ce n'est pas nécessaire.

Lors de la saison hivernale, **assurez-vous que vos bacs sont accessibles, qu'ils sont bien déneigés, qu'ils ne sont pas situés sur une surface glacée et qu'il n'y ait pas de remblai de neige devant.** De plus, voyez à ce que vos bacs ne nuisent pas lors des travaux de déneigement de nos rues.

N'oubliez pas de **laisser un espace minimal d'environ 45 cm (18 po) entre**

chaque bac afin que nous puissions prendre le bac sans difficulté.

Si vous avez à déplacer vos bacs pour des opérations de déneigement, veuillez les replacer à l'endroit de la collecte lorsque vous avez terminé.

Un bac inaccessible ne sera pas ramassé. Advenant que certains endroits soient difficiles d'accès en raison de la météo, il se peut que l'on ne procède pas à la collecte la journée prévue; nous repasserons dès que la situation sera plus propice.

Ne laissez pas de matière à l'extérieur du bac. Si exceptionnellement vous avez une trop grande quantité de matière pour vos bacs, veuillez téléphoner à nos bureaux pour prendre arrangement sur la façon d'en disposer.

Propriétaires de commerces, informez tout votre personnel à cet effet afin de s'assurer que tous puissent mettre les efforts nécessaires.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.

Merci à l'avance de votre bonne collaboration.

Éric Guenette

Directeur des services publics, urbanisme et environnement

Il y a d'autres façons de s'en départir, le saviez-vous? Des cendres peuvent vous servir d'abrasif l'hiver sur la glace. Vous pouvez aussi venir porter vos cendres à notre écocentre à son ouverture au printemps.

Merci de votre collaboration!

Éric Guenette

Directeur des services publics, urbanisme et environnement



Service des loisirs
**OFFRE
D'EMPLOI**
Postes offerts aux étudiantes/étudiants
Activités estivales 2019

Postes offerts pour la saison estivale 2019

- Moniteurs de camp de jour
- Moniteur de camp de jour
(pour enfant ayant un handicap)
- Personnel baseball (marqueur)
- Moniteur de tennis
- Moniteur baseball (arbitre)

Disposition des cendres dans les ordures

Il est arrivé dans le passé que des gens aient déposé des cendres chaudes dans l'un de nos bacs de plastique. Les cendres ont fait fondre le bac et ce dernier n'a pu être récupéré, sans compter le risque d'incendie.



Sachez que notre règlement de prévention des incendies prévoit :

ARTICLE 14 - DISPOSITION DES CENDRES

- 14.1.** Il est prohibé de disposer ou d'entreposer des cendres sur un plancher combustible ou à moins d'un mètre d'une cloison, d'un mur ou d'une clôture combustible, ni dans un récipient fait de matériaux inflammables tels le plastique et ses dérivés.
- 14.2.** L'entreposage devra être fait pour une période de temps suffisante afin que le contenu du récipient métallique soit complètement refroidi et rendu hors de danger.
- 14.3.** Il est strictement interdit de disposer des cendres provenant d'un appareil de chauffage à combustible solide sans s'être assuré au préalable que celles-ci ne représentent plus aucun danger d'incendie lors de la disposition finale. Le mieux est de laisser refroidir plus de 72 heures avant de disposer de vos cendres. Par la suite, mettez-les dans un sac de plastique et si ce dernier reste intact, vous pourrez alors le disposer dans les déchets.

Sachez que vous êtes passible d'amende si vous disposez de cendres chaudes dans un bac.

PROCÉDURE POUR DÉPOSER UNE CANDIDATURE

- Prendre connaissance des divers postes offerts ainsi que la description de tâches afin de postuler aux postes qui correspondent le plus à vos aptitudes.
- Compléter le formulaire de demande d'emploi qui se trouve sur notre site internet et à nos bureaux.
- Joindre les pièces justificatives, s'il y a lieu (certificat d'étude, certificat de naissance, carte de compétence, etc.).
- Faire parvenir votre formulaire ainsi qu'une photocopie des pièces justificatives **au plus tard le 12 avril 2019 à 16 h 30 au secrétariat municipal à l'adresse suivante :**

Municipalité de Lac-Etchemin
208 2^e Avenue
Lac-Etchemin, QC
GOR 1S0

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSIBILITÉ

- Être résident de la région Chaudière-Appalaches.
- Être inscrit comme étudiant à temps plein à une institution d'enseignement

reconnue par le ministère de l'Éducation du Québec à l'automne 2019.

- Avoir complété entièrement et lisiblement le formulaire.
- Avoir transmis le formulaire au plus tard le 12 avril 2019.

Vous trouverez la documentation sur notre site internet (à la page d'accueil) au www.municipalite.lac-etchemin.qc.ca, au bureau municipal 418 625-4521.

Sécurité publique



Dépôt de neige sur les bornes incendie

Les équipes de déneigement de la municipalité s'affairent tout au long de l'hiver à entretenir les bornes d'incendie afin de permettre au service d'incendie d'y avoir accès rapidement. Nous constatons parfois que des gens ensevelissent délibérément les bornes incendie. Advenant un incendie, ce sont de précieuses minutes que les pompiers vont perdre s'ils sont obligés de déneiger la borne incendie avant de pouvoir l'utiliser. C'est pourquoi, nous vous demandons de ne pas déposer ou souffler de neige sur celles-ci.

Nous portons à votre attention que l'article 10 du Règlement numéro 97-2009 concernant la prévention des incendies édicte ce qui suit :

10.1. Les bornes d'incendie doivent être accessibles en tout temps au personnel du service de sécurité incendie. Un espace libre à partir du niveau du sol et un dégagement d'un rayon de 1 mètre des bornes d'incendie doit être maintenu pour ne pas nuire à l'utilisation de ces bornes.

10.2 Il est interdit de déposer de la neige ou de la glace dans un rayon de 1 mètre autour ou près d'une borne incendie.

Toute personne qui contrevient à l'un des articles ci-haut, mentionne, s'expose aux amendes suivantes :

ARTICLE 30 INFRACTION ET AMENDES

30.1. Quiconque contrevient à l'une ou l'autre des dispositions du présent règlement commet une infraction et est passible en outre des frais, d'une amende minimale de trois cent dollars (300 \$) et maximale de deux mille dollars (2 000 \$). Lorsque le défendeur est une personne morale, l'amende minimale est de six cents dollars (600 \$) et maximale de quatre mille dollars (4 000 \$).

Si l'infraction est continue, elle constitue pour chaque jour une infraction distincte et une amende peut être imposée pour chaque jour que dure l'infraction.

30.2. En cas de récidive dans les deux ans de la déclaration de culpabilité du défendeur pour une infraction à la même disposition pour laquelle il a déjà été condamné, l'amende est fixée au double de celles mentionnées à l'article 30.1

30.3. Les dispositions du présent règlement ne restreignent pas l'application des dispositions de toute autre loi fédérale ou provinciale.

Si certains citoyens peu soucieux ensevelissent les bornes incendie, nous constatons que certains autres se font un devoir de déneiger régulièrement la borne incendie qui se trouve sur leur terrain ou à proximité. Merci à vous et nous encourageons tous les citoyens qui disposent d'une borne incendie sur leur terrain de faire de même, car cela ne prend que quelques minutes de votre temps et nous aide grandement à rendre notre municipalité le plus sécuritaire possible.

Pour obtenir de l'information supplémentaire au sujet de la prévention incendie, n'hésitez pas à communiquer avec votre Service de sécurité incendie.

Sylvain Poulin Directeur service incendie
Technicien en prévention incendie
Municipalité de Lac-Etchemin / Saint-Luc
418 625-4521 ou 418 625-3434 caserne incendie
munetchemin.incendie@sogetel.net



Pour votre sécurité en cas d'incendie : Déneigez vos balcons et autres sorties!

Cet hiver, les pompiers de votre service de sécurité incendie vous invitent à suivre les conseils de sécurité suivants afin de faciliter l'évacuation de votre domicile en cas d'incendie.

Conseils de sécurité pour les sorties

- Après chaque chute de neige, déneigez vos sorties, vos balcons et votre terrasse;
- Prévoyez une autre sortie de secours que les portes, comme un balcon ou une fenêtre, et assurez-vous que cette sortie est déneigée et déglacée en tout temps;
- Dégagez vos sorties extérieures des objets encombrants comme les vélos, le barbecue et les meubles de patio;
- Prévoyez un point de rassemblement accessible en hiver.
- **N'oubliez pas de dégager les fenêtres du sous-sol plus particulièrement celles des chambres à coucher**

Autres conseils de sécurité pour faciliter l'évacuation

- À l'intérieur de votre domicile, assurez-vous que les voies de sortie, par exemple les corridors et les escaliers, sont dégagées en tout temps d'objets encombrants, tels que les jouets, les chaussures ou les sacs d'école ou de sport;
- Vérifiez que les fenêtres pouvant servir de sorties de secours sont accessibles de l'intérieur pour un jeune enfant, et que celui-ci connaît la façon de les ouvrir et d'y accéder en utilisant, par exemple, un banc, une chaise ou tout autre meuble;
- Préparez un plan d'évacuation de votre domicile et exercez-vous à éva-

cuer avec les membres de votre famille pour augmenter vos chances de sortir sains et saufs lors d'un incendie.

- Vérifiez régulièrement le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée. S'ils sont défectueux ou qu'ils ont été installés il y a plus de 10 ans, remplacez-les.

8 trucs pour prévenir un feu de sècheuse

Au Québec, les sècheuses ont été à l'origine de 592 incendies entre 2011 à 2015, soit 2 % des incendies déclarés par les municipalités, entraînant pour 3,9 millions \$ de dommages matériels.

Les derniers chiffres sur les incendies de sècheuse

Chez nos voisins du Sud, les sècheuses ont déclenché 15 520 incendies en 2010, causant pour 192 millions \$ de dommages aux propriétés. Dans 32 % des cas, le feu est attribué à un surplus de charpie et à un mauvais entretien du conduit de sècheuse.

1. Videz et nettoyez le filtre à charpie

Avant ou après chaque usage, enlevez les mousses accumulées dans le filtre de la sècheuse.

Tous les 6 mois, nettoyez-le à l'eau savonneuse chaude avec une brosse. Ainsi, vous ferez d'une pierre 2 coups : le risque d'un incendie dans la sècheuse va diminuer et vos vêtements vont sécher plus rapidement.

2. Préférez des tuyaux en métal plutôt qu'en plastique

Assurez-vous que le tuyau de raccordement et le conduit d'évacuation de votre sècheuse sont en bon état.

S'ils sont en plastique blanc, changez-les pour des raisons de sécurité. Pour une meilleure évacuation de l'air chaud, installez un tuyau en métal rigide, le plus court et le plus droit possible.

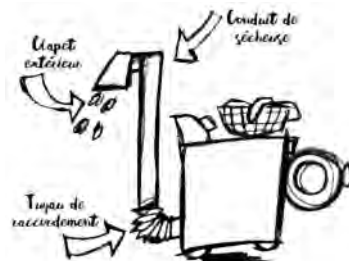
Si le tuyau passe par un endroit non chauffé (par exemple un sous-sol non fini), isolez-le. Vous éviterez la formation de condensation et l'accumulation de charpie.

3. Ne laissez pas fonctionner votre sècheuse sans surveillance et sans filtre à charpie

Ne faites pas entièrement confiance aux capteurs d'humidité ou de température ou à la minuterie intégrée à la sècheuse. De plus, faites toujours fonctionner votre sècheuse avec le filtre à charpie installé. L'inverse peut augmenter le risque d'incendie.

4. Vérifiez et nettoyez la tuyauterie

Du tuyau de raccordement jusqu'au clapet extérieur, inspectez le conduit d'évacuation de l'air chaud.



Éléments à inspecter

TUYAU DE RACCORDEMENT	Fréquence recommandée Une fois par année
CONDUIT DE SÈCHEUSE	Fréquence recommandée Aux 2 à 3 ans

CLAPET EXTÉRIEUR

Fréquence recommandée
2 fois par année

Toutefois, la fréquence recommandée dépend de l'utilisation de votre sècheuse et de la longueur du conduit de la sècheuse : plus il est long, plus vous devrez le nettoyer souvent.

Pour éviter la surchauffe de votre appareil, vérifiez si :

- de la charpie bouche un tuyau
- un conduit ou un tuyau est écrasé ou coincé
- la porte du clapet extérieur fonctionne correctement

Vous pouvez faire appel à des entreprises qui se spécialisent dans le nettoyage des conduits de sècheuse ou encore vous pouvez le faire vous-même à l'aide d'un linge solidement fixé à un bâton ou un balai si le tuyau est court.

Voici à quoi peut ressembler l'accumulation de résidus dans un conduit de sècheuse après quelques années



5. Gare aux liquides inflammables

Lorsqu'ils sont mis dans la sècheuse, les tissus en fibre artificielle ou imprégnés de liquides inflammables comme de l'huile de lin, de l'huile à massage, des solvants, du diluant à peinture ou de l'essence représentent un risque de combustion spontanée.

Étendez-les pour les faire sécher.

6. Faites preuve de modération avec les feuilles d'assouplisseur

Inutile d'abuser des feuilles d'assouplisseur dans l'espoir que vos vêtements soient aussi doux que du velours! Respectez plutôt les quantités inscrites sur la boîte d'assouplissant, car les feuilles assouplissantes laissent un résidu sur le filtre à charpie qui pourrait empêcher l'air de bien circuler.

7. Évitez de trop remplir votre sècheuse

Une sècheuse trop remplie (plus qu'aux $\frac{3}{4}$) augmente le risque de surchauffe. N'hésitez pas à répartir vos vêtements en 2 piles... et ainsi réduire le temps de séchage.

8. Favorisez l'aération près de la sècheuse

L'entrée d'air doit être suffisante si votre sècheuse est dans un placard ou dans un endroit clos.

Connaissez-vous d'autres trucs qui pourraient prévenir les incendies de sècheuse? N'hésitez pas à nous faire parvenir vos suggestions

Source site de SSQ assurance

Pour obtenir de l'information supplémentaire au sujet de la prévention incendie, n'hésitez pas à communiquer avec votre Service de sécurité incendie local.

Sylvain Poulin Directeur service incendie
Technicien en prévention incendie
Municipalité de Lac-Échemin / Saint-Luc
418 625-4521 ou 418 625-3434 caserne incendie
munetchemin.incendie@sogetel.net



Prévisions budgétaires 2019

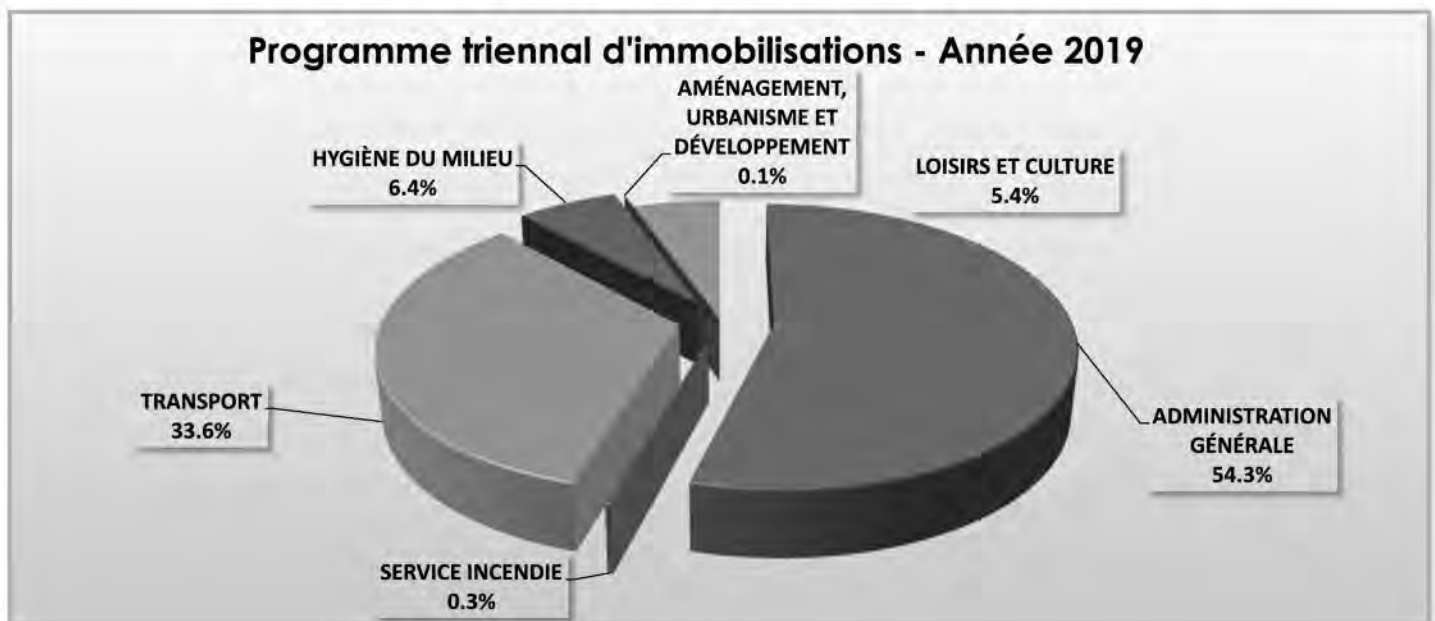
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS						
Détail des projets	Entretien	Immo	Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation			
			2019	Mode de financement	2020	2021
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Achat matériel informatique pour le conseil sans papier	x		8 000 \$	1		8 000 \$
Achat matériel technologique, ameublement et équipement pour l'édifice municipal	x		36 100 \$	1		36 100 \$
Travaux de réfection et de mise aux normes de l'édifice municipal	x		2 793 293 \$	4 = 500 000 \$ 6 = 988 909 \$ 9 = 812 783 \$ 12 = 491 601 \$		2 793 293 \$
SOUS-TOTAL ADMINISTRATION GÉNÉRALE			2 837 393 \$		- \$	- \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Achat d'un DEA	x		1 000 \$	1 et 7		1 000 \$
Aménagement point d'eau 12 ^e Rang	x		5 000 \$	1		5 000 \$
Appareil photo numérique					1 000 \$	1 000 \$
Remplacement d'un radio portatif	x		1 375 \$	1 et 7		1 375 \$
Remplacement de bottes de combat	x		1 840 \$	1 et 7	1 380 \$	3 220 \$
Remplacement du bateau zodiac						13 000 \$
Remplacement du couteau hydraulique pour désincarcération						7 620 \$
Remplacement gyrophares du camion GMC					2 300 \$	2 300 \$
Réparation du stationnement en avant des portes de la caserne					1 300 \$	1 300 \$
Tenues de combat et accessoires (2)	x		5 000 \$	1 et 7	5 000 \$	10 000 \$
SOUS-TOTAL SÉCURITÉ PUBLIQUE			14 215 \$		10 980 \$	20 620 \$
TRANSPORT						
Achat d'un nouveau camion-benne					250 000 \$	250 000 \$
Achat d'un nouveau camion 4x4					37 000 \$	37 000 \$
Achat d'une nouvelle rétrocaveuse					125 000 \$	125 000 \$
Aménagement d'un nouveau site d'entreposage dans la rue Industrielle					20 000 \$	20 000 \$
Aménagement du stationnement du garage de la 1 ^{re} Avenue suite au déménagement du parc de planches à roulettes	x		7 000 \$	1		120 000 \$
Calcium dans les rangs de gravier	x		42 375 \$	1	43 200 \$	44 100 \$
Entrepôt d'abrasifs		x	300 000 \$	2 = 105 000 \$ 9 = 195 000 \$		300 000 \$
Fauchage des fossés	x		13 200 \$	1	13 500 \$	13 800 \$
Fermeture d'une partie du fossé de la route du Sanctuaire (entre la rue Lemieux et le 10 ^e Rang)					10 000 \$	10 000 \$
Fermeture d'une partie du fossé de la route du Sanctuaire (entre le 10 ^e et le 12 ^e Rang)						145 000 \$
Installation d'un ouvre-porte électrique au garage du 298, rue Industrielle					2 300 \$	2 300 \$
Installation d'une glissière dans le 14 ^e Rang					7 000 \$	7 000 \$
Lignage des rues et des rangs	x		28 000 \$	1	5 500 \$	29 200 \$
Luminaires (2)		x	1 500 \$	1	1 500 \$	1 500 \$
Pavage dans les rangs (1 200 tn)		x	108 346 \$	1 = 94 346 \$ 8 = 14 000 \$	110 500 \$	112 700 \$
Pavage dans les rues Beaudry, Cadoret, du Boisé et 1 ^{re} Avenue (700 tonnes)		x	81 155 \$	1		81 155 \$
Pavage dans les rues Gourde, Industrielle et Ouellet (653 tonnes)					66 600 \$	66 600 \$
Pavage dans l'Impasse Bellerive et la rue Deblois (672 tonnes)						72 000 \$
Peinture du pick-up Chevrolet 2009	x		2 400 \$	1		2 400 \$
Peinture du pick-up GMC 2012	x		3 400 \$	1		3 400 \$
Rapiéçage des rues (70 tonnes)	x		18 140 \$	1	18 500 \$	18 900 \$
Réfection de la dalle du plancher de béton du garage du 300, rue Industrielle	x		20 000 \$	1		20 000 \$
Réfection de la structure de la rue Deblois (sans pavage)					46 000 \$	46 000 \$
Réfection du stationnement face aux portes de garage du 300, rue Industrielle (phases #1 et #2)					22 000 \$	22 000 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS						
Détail des projets	Entretien	Immo	Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation			
			2019	Mode de financement	2020	2021
Réfection et pavage d'un tronçon dans le 12 ^e Rang					1 177 000 \$ (conditionnel à l'obtention d'une aide financière gouvernementale)	1 177 000 \$
Remplacement d'un ponceau dans la route du Golf					145 500 \$	145 500 \$
Remplacement d'un ponceau dans le 14 ^e Rang					100 000 \$	100 000 \$
Remplacement de ponceaux (2) dans la route du Sanctuaire et pavage d'un tronçon de 3 km	x		750 000 \$	2 ou 6 = 187 500 \$ 5 = 562 500 \$		750 000 \$
Remplacement des glissières du ponceau de la route du 14 ^e Rang					14 000 \$	14 000 \$
Remplacement des lumières du réseau de l'éclairage public par des lumières au LED		x	125 000 \$	2		125 000 \$
Renforcement des rangs (gravier)	x		42 450 \$	1	43 300 \$	129 950 \$
Scellement de fissures dans les rues	x		17 500 \$	1	17 850 \$	53 550 \$
Tracteur à gazon					5 500 \$	5 500 \$
Travaux de finition pour mise en opération de l'aérodrome		x	196 327 \$	2 ou 4 = 58 898 \$ 13 = 137 429 \$		196 327 \$
Travaux de réparation et mise aux normes du garage de la 1 ^{re} Avenue					5 190 \$	5 190 \$
SOUS-TOTAL TRANSPORT			1 756 793 \$		1 999 940 \$	928 600 \$
HYGIÈNE DU MILIEU						
Achat d'un échantonneur supplémentaire pour le traitement des eaux usées					3 600 \$	3 600 \$
Dégrilleur (étangs)						225 725 \$
Disposition des boues des étangs	x		4 000 \$	1		4 000 \$
Honoraires professionnels pour les sédiments de la conduite du ruisseau Mailhot	x		5 000 \$	3		5 000 \$
Inspection et nettoyage de conduites d'égout	x		25 000 \$	10		25 000 \$
Installation d'une enseigne à l'usine de filtration					1 500 \$	1 500 \$
Mise aux normes des stations de pompage (station principale, 1 ^{re} Avenue, rue des Trembles, du Boisé et de la Station)	x		6 000 \$	10		6 000 \$
Réfection de la rue Bernard (conduites aqueduc et égout ainsi que la structure)						900 000 \$
Réfection de la rue Gagnon (conduites aqueduc et égout ainsi que la structure)					900 000 \$	900 000 \$
Réfection de la rue Pouliot (conduites aqueduc et égout ainsi que la structure)					250 000 \$	250 000 \$
Remplacement, modernisation et installation d'un analyseur d'ozone à l'usine de filtration	x		20 500 \$	10		20 500 \$
Réparation de la fuite au réservoir d'eau potable et réfection de 15 mètres de conduite	x		11 000 \$	1		11 000 \$
Réparation de la pompe de la station de pompage principale de l'ex-Ville					12 000 \$	12 000 \$
Terminaison des travaux de réfection des conduites d'aqueduc et d'eaux usées de la rue Jacques		x	262 000 \$	1 = 10 000 \$ 10 = 252 000 \$		262 000 \$
SOUS-TOTAL HYGIENE DU MILIEU			333 500 \$		1 167 100 \$	1 125 725 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Système d'arrosage et de nettoyage mobile sur véhicule 4x4	x		4 000 \$	1		4 000 \$
SOUS-TOTAL AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT			4 000 \$		- \$	- \$
LOISIRS ET CULTURE						
Aréna						
Aménagement d'une place de jeux pour les enfants						20 000 \$
Asphalte de la partie avant - phases #2 et #3					40 000 \$	75 000 \$
Changement du panneau de contrôle du système incendie	x		2 525 \$	1		2 525 \$
Changement du système de tour d'eau						100 000 \$
Coupe-bordure électrique						7 000 \$
Fourniture et installation de verres trempés dans les gradins						12 000 \$
Génératrice pour la porte de la resurfaçuse					700 \$	700 \$
Installation d'un filtreur pour l'eau du réservoir de la tour d'eau					4 650 \$	4 650 \$
Liaison du local du restaurant au système d'alarme incendie central					1 800 \$	1 800 \$
Lumières et fils sur la scène						4 000 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS							
Détail des projets	Entretien	Immo	Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation				
			2019	Mode de financement	2020	2021	TOTAL
Machine à aiguiser les patins						5 540 \$	5 540 \$
Machine à glace						2 000 \$	2 000 \$
Mobilier pour le bar à la salle au 2 ^e étage					1 640 \$		1 640 \$
Mobilier pour le restaurant (ajout)					2 900 \$		2 900 \$
Paravents lors de spectacles ou activités						1 000 \$	1 000 \$
Projecteur commercial						8 000 \$	8 000 \$
Remplacement de la resurfaçeuse						165 000 \$	165 000 \$
Système d'éclairage pour spectacles						5 000 \$	5 000 \$
Système de surveillance par caméra					7 200 \$		7 200 \$
Chalet du Mont-Orignal							
Travaux d'entretien du bâtiment et de la toiture			18 000 \$	1			18 000 \$
Centre des arts et de la culture							
Agrandissement du stationnement					8 000 \$		8 000 \$
Caisses de son					6 000 \$		6 000 \$
Écran électrique						2 000 \$	2 000 \$
Panneau lumineux électronique					30 000 \$		30 000 \$
Piano à queue usagé						10 000 \$	10 000 \$
Projecteur pour fonds de scène et écran						12 000 \$	12 000 \$
Rail et rideaux de scène					15 000 \$		15 000 \$
Système d'éclairage de la scène - phase #2						15 000 \$	15 000 \$
Tables rondes 36 po "Flip-Flop" (10)	x		2 500 \$	1			2 500 \$
Parcs, terrain de balle et terrains de tennis							
Enseigne au parc de planches à roulettes					1 300 \$		1 300 \$
Honoraires pour la confection d'un plan d'aménagement pour le parc des Générations	x		10 000 \$	1			10 000 \$
Mise à niveau des infrastructures 1 ^{re} Avenue		x	244 037 \$	2 = 113 037 \$ 14 = 116 000 \$ OBNL = 15 000 \$			244 037 \$
Projet Espace - aménagement parcs Gourde et du Ruisseau	x		3 700 \$	1 = 1 700 \$ 11 = 2 000 \$			3 700 \$
Rénovation du bâtiment au terrain de pétanque					3 000 \$		3 000 \$
Rotoculteur pour le terrain de balle					3 200 \$		3 200 \$
Tableau de pointage au terrain de balle						15 000 \$	15 000 \$
SOUS-TOTAL LOISIRS ET CULTURE			280 762 \$		125 390 \$	458 540 \$	864 692 \$
TOTAL			5 226 663 \$		3 303 410 \$	2 533 485 \$	11 063 558 \$

Mode de financement :

- Fonds général
- Fonds de roulement
- Excédent acc. affecté fonds vert
- Excédent acc. non-affecté
- Programme Réhabilitation du réseau routier local (RRRL)
- Règlement d'emprunt
- Entente délégation de pouvoir du service incendie avec la Municipalité de Saint-Luc
- Subvention discrétionnaire de la députée
- Programme Infrastructures Québec-Municipalités (RÉCIM)
- Programme de la taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ)
- Fonds de parcs et espaces verts
- Fonds des Petites Collectivités (FPC)
- Contribution Plan de relance - MRC des Etchemins
- Programme de soutien aux installations sportives et récréatives (PSISR)



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
adoptées par le règlement numéro 184-2018

REVENUS

	<i>Prévisions 2018</i>	<i>Prévisions 2019</i>	<i>Écart (%)</i>
TAXES			
	2 647 402 \$	2 838 949 \$	7.2%
	865 752 \$	832 616 \$	-3.8%
81%	1 037 758 \$	1 081 592 \$	4.2%
	21 000 \$	23 000 \$	9.5%
	121 833 \$	124 233 \$	2.0%
	4 693 745 \$	4 900 390 \$	4.4%
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES			
	263 094 \$	279 352 \$	6.2%
5%	1 047 \$	1 080 \$	3.2%
	9 644 \$	9 842 \$	2.1%
	4 335 \$	4 336 \$	0.0%
	278 120 \$	294 610 \$	5.9%
TRANSFERTS			
	12 657 \$	12 560 \$	-0.8%
6%	252 930 \$	324 003 \$	28.1%
	265 587 \$	336 563 \$	26.7%
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX			
	71 402 \$	68 690 \$	-3.8%
2%	1 100 \$	1 150 \$	4.5%
	30 823 \$	33 269 \$	7.9%
	103 325 \$	103 109 \$	-0.2%
AUTRES SERVICES RENDUS			
	32 948 \$	17 135 \$	-48.0%
	2 546 \$	2 554 \$	0.3%
	600 \$	800 \$	33.3%
4%	17 750 \$	16 487 \$	-7.1%
	3 000 \$	3 000 \$	0.0%
	197 460 \$	183 859 \$	-6.9%
	254 304 \$	223 835 \$	-12.0%
2%	102 000 \$	101 700 \$	-0.3%
0%	10 450 \$	11 450 \$	9.6%
0%	18 124 \$	22 524 \$	24.3%
0%	1 100 \$	8 548 \$	677.1%
100%	5 726 755 \$	6 002 729 \$	4.8%

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
adoptées par le règlement numéro 184-2018

CHARGES

	<i>Prévisions 2018</i>	<i>Prévisions 2019</i>	<i>Écart (%)</i>
ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Conseil	81 908 \$	92 812 \$	13.3%
Application de la loi	500 \$	500 \$	0.0%
Gestion financière et administrative	500 931 \$	505 670 \$	0.9%
15% Greffe et élections	47 763 \$	50 504 \$	5.7%
Évaluation	128 324 \$	128 694 \$	0.3%
Santé et sécurité au travail	0 \$	6 080 \$	100.0%
Autres	71 260 \$	129 237 \$	81.4%
SOUS-TOTAL	830 686 \$	913 497 \$	10.0%
SÉCURITÉ PUBLIQUE			
Police	426 000 \$	447 700 \$	5.1%
15% Sécurité incendie et premiers répondants	391 527 \$	395 188 \$	0.9%
Sécurité civile	5 690 \$	22 240 \$	290.9%
Brigade scolaire et autres	10 030 \$	10 331 \$	3.0%
SOUS-TOTAL	833 247 \$	875 459 \$	5.1%
TRANSPORT			
Voirie municipale	809 166 \$	839 065 \$	3.7%
Enlèvement de la neige	487 607 \$	535 844 \$	9.9%
Éclairage des rues	58 115 \$	58 030 \$	-0.1%
25% Circulation et stationnement	13 656 \$	35 616 \$	160.8%
Transport en commun	7 520 \$	7 732 \$	2.8%
Transport aérien	15 953 \$	4 343 \$	-72.8%
SOUS-TOTAL	1 392 017 \$	1 480 630 \$	6.4%
HYGIÈNE DU MILIEU			
Approvisionnement et traitement de l'eau	293 878 \$	324 516 \$	10.4%
Réseaux distribution de l'eau potable	329 519 \$	354 652 \$	7.6%
Traitement des eaux usées	263 802 \$	281 661 \$	6.8%
Réseaux d'égouts	208 009 \$	198 031 \$	-4.8%
Collecte, transport et élimination des déchets	323 060 \$	356 571 \$	10.4%
28% Collecte et transport des matières recyclables	97 016 \$	111 359 \$	14.8%
Plan de gestion	7 056 \$	12 560 \$	78.0%
Cours d'eau	31 179 \$	28 301 \$	-9.2%
Protection de l'environnement	227 \$	16 811 \$	7305.7%
SOUS-TOTAL	1 553 746 \$	1 684 462 \$	8.4%
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE			
Logement social	16 180 \$	18 120 \$	12.0%
1% Politique familiale	14 946 \$	20 282 \$	35.7%
SOUS-TOTAL	31 126 \$	38 402 \$	23.4%

	Prévisions 2018	Prévisions 2019	Écart (%)
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT			
	154 050 \$	165 344 \$	7.3%
Aménagement, urbanisme et zonage			
	290 623 \$	346 350 \$	19.2%
Industries et commerces			
10% Tourisme	84 687 \$	88 018 \$	3.9%
Autres (aménagement)	14 363 \$	25 559 \$	78.0%
SOUS-TOTAL	543 723 \$	625 271 \$	15.0%
LOISIRS ET CULTURE			
	52 135 \$	50 132 \$	-3.8%
Centre communautaire (chalet Mont-Original)			
	478 262 \$	462 772 \$	-3.2%
Patinoire intérieure et extérieure			
	3 248 \$	2 978 \$	-8.3%
Piscine, plage et ports de plaisance			
	128 277 \$	153 351 \$	19.5%
Parcs, camp de jour, balle molle, planches à roulettes, soccer, tennis et bande cyclat			
	4 448 \$	9 205 \$	106.9%
Animation loisirs et sports			
17% Autres (administration loisirs)	135 057 \$	132 133 \$	-2.2%
Centre communautaire (Centre des arts et de la culture)	75 824 \$	81 273 \$	7.2%
	87 427 \$	74 001 \$	-15.4%
Bibliothèque			
	1 000 \$	0 \$	-100.0%
Patrimoine			
	52 819 \$	53 333 \$	1.0%
Autres (administration activités culturelles)			
SOUS-TOTAL	1 018 497 \$	1 019 178 \$	0.1%
FRAIS DE FINANCEMENT			
2% Intérêts	102 370 \$	118 386 \$	15.6%
Autres frais	200 \$	300 \$	50.0%
SOUS-TOTAL	102 570 \$	118 686 \$	15.7%
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	6 305 612 \$	6 755 585 \$	7.1%

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

	Prévisions 2018	Prévisions 2019	Écart (%)
-24% AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS	-1 307 456 \$	-1 417 735 \$	8.4%
6% REMBOURSEMENT DE LA DETTE À LONG TERME	437 955 \$	380 300 \$	-13.2%
AFFECTATIONS			
	211 200 \$	258 609 \$	22.4%
Activités d'investissement			
5% Excédent de fonctionnement non affecté	-48 505 \$	-100 000 \$	106.2%
Excédent de fonctionnement affecté	-17 086 \$	-15 225 \$	-10.9%
Réserves financières et fonds réservés	145 035 \$	141 195 \$	-2.6%
TOTAL DES AFFECTATIONS	290 644 \$	284 579 \$	-2.1%
100% TOTAL DES CHARGES ET DE LA CONCILIATION À DES FINS FISCALES	5 726 755 \$	6 002 729 \$	4.8%

Prévisions budgétaires 2019

		Variation par rapport aux prévisions de 2018
Charges totales	6 755 585 \$	7.1%
Charges financées par des programmes d'aide financière ou d'autres sources de revenus n'affectant pas la taxation foncière	207 600 \$	3.3%
Sous-total		3.8%
Charges afférentes au déménagement et réaménagement de l'édifice municipal ainsi que la perte de revenus du loyer de Postes Canada	60 500 \$	1.0%
Sous-total		2.8%
Charges dont la municipalité n'a aucun contrôle sur les variations	126 800 \$	2.0%
Balance des charges totales	6 360 685 \$	0.8%
Revenus totaux	6 002 729 \$	4.8%

Calcul taxes municipales

TAXES MUNICIPALES MAISON MOYENNE (SECTEUR EX-VILLE DE LAC-ETCHEMIN)					Représentation sectorielle	
	ÉVALUATION		TAUX	2018	2019	
	2018	2019				
Taux base 2018	144 525 \$		0.691 \$	998.67 \$	± 45%	
Taux base 2019		144 525 \$	0.723 \$	1 044.92 \$		
Taux Sûreté du Québec 2018	144 525 \$		0.105 \$	151.75 \$		
Taux Sûreté du Québec 2019		144 525 \$	0.108 \$	156.09 \$		
Taux service dette 2018	144 525 \$		0.121 \$	174.88 \$		
Taux service dette 2019		144 525 \$	0.104 \$	150.31 \$		
Aqueduc				247.00 \$		252.00 \$
Égout/assainissement				129.00 \$		124.00 \$
Recyclage				33.00 \$		29.00 \$
Ordures ménagères				110.00 \$		107.00 \$
TOTAL :				1 844.29 \$	1 863.31 \$	
ÉCART :		0.0%		1.0%	19.01 \$	

TAXES MUNICIPALES MAISON MOYENNE (SECTEUR EX-PAROISSE-STATION)					Représentation sectorielle	
	ÉVALUATION		TAUX	2018	2019	
	2018	2019				
Taux base 2018	103 600 \$		0.691 \$	715.88 \$	± 6%	
Taux base 2019		103 600 \$	0.723 \$	749.03 \$		
Taux Sûreté du Québec 2018	103 600 \$		0.105 \$	108.78 \$		
Taux Sûreté du Québec 2019		103 600 \$	0.108 \$	111.89 \$		
Taux service dette 2018	103 600 \$		0.121 \$	125.36 \$		
Taux service dette 2019		103 600 \$	0.104 \$	107.74 \$		
Aqueduc				156.00 \$		165.00 \$
Aqueduc - réserve				25.00 \$		25.00 \$
Égout/assainissement				137.00 \$		150.00 \$
Recyclage				33.00 \$		29.00 \$
Ordures ménagères				110.00 \$	107.00 \$	
TOTAL :				1 411.01 \$	1 444.66 \$	
ÉCART :		0.0%		2.4%	33.65 \$	

TAXES MUNICIPALES MAISON MOYENNE (SECTEUR EX-PAROISSE SAUF RIVERAIN)					Représentation sectorielle
	ÉVALUATION		TAUX	2018	2019
	2018	2019			
Taux base 2018	136 000 \$		0.691 \$	939.76 \$	
Taux base 2019		136 000 \$	0.723 \$		983.28 \$
Taux Sûreté du Québec 2018	136 000 \$		0.105 \$	142.80 \$	
Taux Sûreté du Québec 2019		136 000 \$	0.108 \$		146.88 \$
Taux service dette 2018	136 000 \$		0.121 \$	164.56 \$	
Taux service dette 2019		136 000 \$	0.104 \$		141.44 \$
Égout/assainissement				35.00 \$	35.00 \$
Recyclage				33.00 \$	29.00 \$
Ordures ménagères				110.00 \$	107.00 \$
TOTAL :				1 425.12 \$	1 442.60 \$
ÉCART :		0.0%		1.2%	17.48 \$

TAXES MUNICIPALES MAISON MOYENNE (RIVERAIN LAC ETCHEMIN)					Représentation sectorielle
	ÉVALUATION		TAUX	2018	2019
	2018	2019			
Taux base 2018	334 200 \$		0.691 \$	2 309.32 \$	
Taux base 2019		334 200 \$	0.723 \$		2 416.27 \$
Taux Sûreté du Québec 2018	334 200 \$		0.105 \$	350.91 \$	
Taux Sûreté du Québec 2019		334 200 \$	0.108 \$		360.94 \$
Taux service dette 2018	334 200 \$		0.121 \$	404.38 \$	
Taux service dette 2019		334 200 \$	0.104 \$		347.57 \$
Égout/assainissement				35.00 \$	35.00 \$
Recyclage				33.00 \$	29.00 \$
Ordures ménagères				110.00 \$	107.00 \$
TOTAL :				3 242.61 \$	3 295.77 \$
ÉCART :		0.0%		1.6%	53.16 \$

TAXES MUNICIPALES MAISON MOYENNE (SECTEUR LAC RAQUETTE)					Représentation sectorielle
	ÉVALUATION		TAUX	2018	2019
	2018	2019			
Taux base 2018	225 250 \$		0.691 \$	1 556.48 \$	
Taux base 2019		225 250 \$	0.723 \$		1 628.56 \$
Taux Sûreté du Québec 2018	225 250 \$		0.105 \$	236.51 \$	
Taux Sûreté du Québec 2019		225 250 \$	0.108 \$		243.27 \$
Taux service dette 2018	225 250 \$		0.121 \$	272.55 \$	
Taux service dette 2019		225 250 \$	0.104 \$		234.26 \$
Égout/assainissement				35.00 \$	35.00 \$
Recyclage				33.00 \$	29.00 \$
Ordures ménagères				110.00 \$	107.00 \$
TOTAL :				2 243.54 \$	2 277.09 \$
ÉCART :		0.0%		1.5%	33.54 \$

TAXES MUNICIPALES MAISON MOYENNE (SECTEUR MONT-ORIGINAL)					Représentation sectorielle
	ÉVALUATION		TAUX	2018	2019
	2018	2019			
Taux base 2018	131 000 \$		0.691 \$	905.21 \$	
Taux base 2019		131 000 \$	0.723 \$		947.13 \$
Taux Sûreté du Québec 2018	131 000 \$		0.105 \$	137.55 \$	
Taux Sûreté du Québec 2019		131 000 \$	0.108 \$		141.48 \$
Taux service dette 2018	131 000 \$		0.121 \$	158.51 \$	
Taux service dette 2019		131 000 \$	0.104 \$		136.24 \$
Égout/assainissement				280.00 \$	279.00 \$
Recyclage				33.00 \$	29.00 \$
Ordures ménagères				110.00 \$	107.00 \$
TOTAL :				1 624.27 \$	1 639.85 \$
ÉCART :		0.0%		1.0%	15.58 \$

Taxe d'affaires = 4.35\$ / 100\$ d'évaluation locative

Santé publique



Les services en **soins infirmiers** courants en CLSC sont offerts sur rendez-vous seulement. Pour les personnes de tous âges capables de se déplacer pour les obtenir, ces services sont :

- Soins de plaies et pansement
- Lavage d'oreilles
Sans prescription médicale
- Retrait de points et d'agrafes
- Injection de médicaments
- Irrigation, retrait et pansement de drain
- Soins de sonde vésicale et administration de médicaments dans la vessie
- Enseignement (antibiotiques intraveineux, administration de médicaments, etc.)
- Soins de pessaire
Prescription médicale requise

Organismes communautaires

Club Intergénération
OTJ Sainte-Germaine Station



Souper de la Saint-Valentin

Le samedi 9 février à 18 h
Au 102, rue du Centre-Social à la Station

À cette occasion, un souper à la fondue chinoise vous sera servi.

Service de bar et vin disponible sur place.

Vous devez apporter votre service à fondue (il devra fonctionner à l'électricité, au gel ou au sterno) – le service à fondue à l'alcool ne sera pas accepté, et ce pour des raisons de sécurité.

Les cartes sont en vente au coût de 25 \$ et 60 places sont disponibles. Vous pouvez vous les procurer auprès de :

Denis – 418 625-3870
Catherine – 418 625-4222
Alain – 418 625-5318

Aucune carte disponible à l'entrée afin de diminuer les pertes.

Nous vous attendons nombreux!

LE COMITÉ D'EMBELLISSEMENT *vous informe...*

Une nouvelle année qui commence avec son lot de rêves et de projets. Cette année, nous avons quelques gros projets à terminer et nous voulons prioriser la plantation d'arbres dans nos aménagements paysagers. Nous voulons ajouter des arbres dans notre municipalité afin de l'embellir et de contrer les effets du réchauffement planétaire. Encore une fois, on sollicite votre participation et on vous invite à planter des arbres pour revaloriser le centre-ville, planter un arbre pour souligner un événement important, que ce soit pour souligner une naissance, un mariage, la fin des études, un nouvel emploi, la retraite, l'achat d'une maison, etc. Ces arbres seront des témoins vivants de ces grands moments. De plus, il existe des programmes d'incitation à la plantation d'arbres dont vous pouvez vous prévaloir. Les propriétaires de commerces sont aussi invités à planter des arbres et à procéder à la création d'îlots de verdure, un petit coin vert pour prendre sa pause et profiter de la nature.

En terminant, nous vous invitons à vous joindre à notre équipe de bénévoles, c'est une expérience très enrichissante. Vous pouvez faire partie du Comité d'embellissement ou encore être membre des Amis du comité. Pour vous inscrire, vous communiquez avec les membres du comité ou encore vous pouvez vous inscrire directement au bureau de la municipalité. Vous êtes les bienvenus et soyez assurés que vos talents seront appréciés.

Gervaise Turmel

Maison de jeunes

le Chabotté
vous informe...



Page Facebook

Nous vous invitons à vous abonner à la page Maison de jeunes l'Olivier des Etchemins pour suivre nos activités.

Camp de jour pour adolescents

Encore cette année, nous offrons un camp de jour pour adolescents qui se tiendra sur 5 semaines à raison de 2 jours par semaine. Nous irons à La Ronde, au Village Vacances Valcartier sans compter plusieurs autres activités. Ce camp de jour est offert à Lac-Etchemin mais il regroupe aussi toutes les autres municipalités de notre territoire. C'est l'occasion de te faire de nouveaux amis (es) et de t'amuser. Ce camp de jour sera présenté aux classes de 6^e année et de 1^e et 2^e secondaire sous peu. Surveillez notre Facebook ou encore la programmation d'été de la municipalité pour plus d'information.

Projet de coopération internationale en Équateur

Liste des élèves sélectionnés :

Emie Lamontagne – Lac-Étchemin
Maude Noël, Mya Lafontaine, Marianne Vachon - Saint-Luc
Aurély Audet - Sainte-Justine
Janie Chabot - Saint-Cyprien
Laurie Brochu - Saint-Magloire
Alicia Cormier, Edouard Cloutier, Charles-Antoine Pelletier, Mireille Bélanger,
Mathis Samson - Saint-Prosper
Etienne Lamontagne - Saint-Camille

Objectif : Construction d'une maison pour une famille défavorisée à Paute en Équateur du 27 décembre 2019 au 20 janvier 2020.

Au Moulin La Lorraine...

L'ART, ÇA RELÂCHE!
AU MOULIN LA LORRAINE du 3 au 10 mars 2019

EXPOSITIONS

Trois nouvelles expositions à découvrir, avec des artistes surprenants!
Tous les détails sur notre site web : moulinlalorraine.ca

Vendredi 8 mars : ouvert de 12 h à 16 h
Samedi et dimanche 9 et 10 mars: ouvert de 12 h à 16 h
Adulte 6 \$; gratuit pour les Amis du Moulin et pour les 17 ans et moins.

RENCONTRE D'ARTISTE

Le dimanche 3 mars de 12 h 30 à 15 h: Artiste en création sur place!
L'artiste Anik Pélouquin crée des tableaux en relief très particuliers, simplement avec des petits papiers, des épingles et des fils. Venez voir une œuvre prendre forme sous ses doigts tout en visitant sa nouvelle exposition.
Activité pour tous, aucune inscription requise.
Admission : adulte 6 \$, gratuit pour les Amis du Moulin et les moins de 17 ans.
VISITER UNE EXPOSITION EN FAMILLE, ÇA AUSSI ÇA RELÂCHE!

ATELIERS ARTISTISTIQUES POUR LES JEUNES

Le mardi 5 mars à 10 h : Papillons en liberté
Expérimente l'aquarelle, l'encre de Chine et la magie des couleurs
à l'eau et apprends à peindre des papillons.
Viens faire ton chef-d'œuvre!
Atelier pour les 6-12 ans



Durée : 1 h 30
Inscription : 7 \$ (matériel fourni), gratuit pour les Amis du Moulin.*
Atelier animé par Brigitte Boutin, artiste-peintre

Le mardi 5 mars à 13 h : L'univers du cosmos!
Explore des techniques de peinture à l'acrylique et réalise une peinture sur toile inspirée des planètes et du cosmos!
Atelier pour les 6-12 ans
Durée : 1 h 30
Inscription : 7 \$ (matériel fourni), gratuit pour les Amis du Moulin.*
Atelier animé par Brigitte Boutin, artiste-peintre

Le mercredi 6 mars à 13 h : Dessiner des personnages, c'est amusant!
Apprends les techniques et les trucs de «pros» pour dessiner des personnages

originaux et amusants qui auront du caractère. À tes crayons!
Atelier pour les 6-12 ans
Durée : 1 h 30
Inscription : 7 \$ (matériel fourni), gratuit pour les Amis du Moulin.*
Atelier animé par Patrick Maranda, illustrateur et caricaturiste

Le jeudi 7 mars à 10 h : Curieux calligramme
Si tu es curieux, créatif, inventif... si tu aimes le dessin et les mots, cet atelier est pour toi! Viens découvrir un art énigmatique et amusant : le CALLIGRAMME!
Tu créeras une image originale en dessinant avec des mots.
Atelier pour les 8-12 ans
Durée : 1 h 30
Inscription : 7 \$ (matériel fourni), gratuit pour les Amis du Moulin.*
Atelier animé par Hélène Bouffard, poète
LES PLACES SONT LIMITÉES, INSCRIPTION DÈS MAINTENANT!
*certaines conditions s'appliquent

THÉÂTRE « SAMEDI DE JOUER » du 13 avril au 1 juin 2019*

Ils sont de retour, nos ateliers de théâtre!
Viens exprimer ta créativité, jouer des rôles amusants et des personnages diversifiés tout en explorant différentes techniques de jeu théâtral.
Ateliers pour les 8-12 ans animés par l'école de théâtre Carosol en scène.



Horaire : 8 samedis de 10 h 30 à 11 h 45
Inscription (1 session de 8 ateliers) : 75 \$; 50 \$ pour les Amis du Moulin*
Places limitées, inscription dès maintenant.
Pour information : 418 625-4400 ou info@moulinlalorraine.ca
*certaines conditions s'appliquent

**Marché aux puces
Lac Etchemin**

À l'aréna de Lac-Étchemin (305, rue Ferland)
Venez économiser et découvrir la grande variété de marchandises que nous vous offrons à des prix imbattables. Vous y trouverez de tout, neuf et usagé.

les 4 et 5 mai
10 ième anniversaire

20 \$ pour une table et deux chaises
(pour le samedi et le dimanche)

Heures d'ouverture : Samedi 8h30 à 16h00
Dimanche 9h00 à 15h00

Pour réservation ou information:
Isabelle Chabot
418 625-4924
isagilles@sogetel.net

 [Marché aux puces
Lac Etchemin](https://www.facebook.com/marcheauxpuceslacetchemin)



Gardiens avertis

CLIENTÈLE : Jeunes de la 5^e et de la 6^e année du primaire et avoir au moins 11 ans lors de la journée de formation.

COÛT : 40 \$ / enfant - Minimum 12 enfants
Incluant : manuel et certificat

LIEU : Centre des arts et de la culture

HORAIRE : Samedi 4 mai 2019 (8 h 30 à 16 h)

DÎNER : Sur place (lunch) ou 45 minutes à la maison

ANIMATION : Denise Lachance, Croix Rouge

MATÉRIEL À APPORTER :

Une serviette de plage, une poupée ou un toutou (gros bébé), du papier, marqueurs et des crayons.

CE COURS COMPREND :

- Devenir un bon gardien
- Les soins du bébé 0 à 1an
 - Comment soulever, tenir et porter le bébé
 - Comment donner le biberon
 - Comment changer une couche
 - Comment mettre le bébé au lit etc...
 - Les soins des tout-petits 1 an à 2 ans
- L'alimentation et les soins de l'enfant préscolaire
- Faire bon ménage avec l'enfant
- Les jeux de l'enfant
- La sécurité de l'enfant
- En cas d'urgence, étouffement, RCR, plaie, brûlure, asthme, allergie, épilepsie, empoisonnement etc.

Pour inscription : www.lac-etchemin.ca/autres-activites-loisirs/



La bibliothèque L'Élan vous informe

Ajouts de nouveautés au répertoire en décembre 2018 et janvier 2019

Parmi les dernières acquisitions de livres de la **section des adultes**, on retrouve les **documentaires** «Leurs enfants après eux», de N. Mathieu, «Sois toi et change le monde», «+ de légumes» de Ricardo, «Qu'est-ce que j'en pense», «Devenir» de M. Obama, «En mal de mots», «Salut Jean Lapierre», «Le parcours d'un battant», «Stéphane Auger le pouvoir du sifflet», «Mieux s'aimer pour aimer mieux», «Les villes de papier», «Respire : un souffle profond peut tout changer», «Mettez de l'ordre dans votre vie pour alléger ...», «Écoute les arbres parler» et les **romans** «Sérotonine» de M. Houellebecq, «La résilience tome 2»,

«Au cœur de la vallée t. 1 et 2», «Les paroissiens du Champs-de-Grâce t. 2», «Ordre du jour», «Par accident», «Les sept sœurs 4 tomes», «Vingt-trois secrets bien gardés», «Lèvres de pierre», «Et au pire on se mariera», «Madame Isabelle La grande rentrée», «Le chemin montant», «Chambre 1002», «Incontrôlable», «La jeune fille du rang», «En plein cœur» et «Turbulences du cœur».

Dans la section jeunesse, on retrouve les **bandes dessinées** «Alix : Veni, Vidi, Vici», «Les Schtroumpfs- La trahison de Bouton d'Or et Le dragon du lac», «Garfield- Joyeux Channiversaire et Chat-Zam», «Alpha t. 4 À l'heure où les hyènes vont boire», «Ex, drague et rock'n'roll!», «Expériences de Mini-Jean t. 3», «En rose et noir», «Buck Danny t. 4 Île du diable», «C'est l'invention qui compte», «Les Nombri»; les **romans** «Les chevaliers d'épées» d'A. Robillard, «Un homme s'il vous plaît», «Les filles modèles t. 9», «La vie compliquée de Léa Olivier- Paris», «Savannah- Aucun répit et Le feu sacré», «Frigiel et Fluffy»; les **documentaires** «L'ABC des filles 2019», «Minecraft - le choc», «Records Guinness 2018», «Dix filles allumées : des parcours inspirants», «Les robots», «L'encyclopédie des animaux» et les **albums** «Mon Père Noël à moi», «Mini-tuques : Le slalom du bonhomme de neige», «La Princesse endormie», «Bonne nuit Anne», «La merveilleuse machine à se faire des amis» et 10 autres albums sur des thèmes variés.

Ajouts de disques compacts au répertoire

À la demande de mélomanes, la bibliothèque s'est procurée au cours des derniers mois les DC suivants : Tempus Fugit (piano) de M.-A. Pépin; Pianoscope d'Alexandra Stréliski; Dans le noir de Sofia Nolin; Le retour à Walden- Richard Séguin sur les pas de Thoreau; La science du cœur de P. Lapointe et Rites de passage d'É. Bilodeau.

La thématique de l'hiver sur les rayons

De magnifiques livres traitant la thématique de l'hiver (Mon pays c'est l'hiver) sont présentement sur les rayons. La bibliothèque enrichit régulièrement son répertoire de documentaires pour répondre aux besoins de sa clientèle.

Invitation à consulter le site Facebook de la municipalité

Depuis plusieurs mois, la bibliothèque l'Élan liste plusieurs nouveautés de son répertoire sur le site Facebook de la municipalité. Voilà un autre moyen d'informer les lectrices et lecteurs de la communauté des biens culturels à leur disposition.

Invitation aux usagers de prendre le tournant informatique

Savez-vous qu'il est fort utile de transmettre votre adresse courriel à la Bibliothèque L'Élan? En lui transmettant cette information, vous serez avisés par courriel que votre abonnement ou vos prêts arrivent à échéance ou sont en retard et que vos réservations sont disponibles. La bibliothèque pourrait également utiliser votre courriel pour vous faire connaître les nouveaux titres de livres au répertoire, l'ajout d'un nouveau service, une fermeture imprévue et la tenue d'une activité d'animation. N'hésitez pas à lui transmettre votre adresse courriel afin de gérer vos prêts à domicile et de mieux connaître les services qu'elle vous offre. L'adresse courriel de la bibliothèque est biblio@sogetel.net.

Le programme «Une naissance, un livre» est offert gratuitement aux nouveau-nés

Le programme Une naissance, un livre s'adresse aux nouveau-nés de notre

municipalité. Cette initiative vise à « donner le goût des livres » et à inciter les parents et leurs enfants à fréquenter la bibliothèque, source d'information et de culture. Tous les parents concernés sont invités à se prévaloir de ce service.

Jacques Gagnon, responsable
Bibliothèque L'Élan

Message de votre équipe régionale en prévention du suicide pour Chaudière-Appalaches

L'association québécoise de prévention du suicide, le CISSS de Chaudière-Appalaches et ses partenaires vous présentent, du 3 au 9 février 2019, la 29^e édition de la Semaine nationale de prévention du suicide sous le thème « Parler du suicide sauve des vies ». Au Québec, c'est en moyenne 3 personnes par jour qui décéderont par suicide. Il est donc impératif d'envoyer un message clair que le suicide n'est pas une option.

Si vous souffrez ou que vous connaissez une personne qui vit un moment de détresse, n'attendez plus. **Il existe des services d'aide gratuits, confidentiels et disponibles 24 h / 7 jours partout dans la région.** Parce que TOUTES les vies sont précieuses!

1 866 APPELLE

www.prevenirlesuicide.com

www.commentparlerdusuicide.com

Besoin d'aide

Accès aux services | Anxiété, stress | Séparation, rupture
Conflit familial | Alcool, drogue, jeux de hasard | Crise | Dépression...

811

Info-social

24 h / 7 jours

Rapide, confidentiel et sans frais!

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec

Service d'aide en situation de crise suicidaire

1 866 APPELLE

1 866 277-3553

24 h / 7 jours

Rapide, confidentiel et sans frais!



Apprivoiser son émotivité

À Lac-Etchemin

Atelier de 10 rencontres les lundis à 13 h 15 dès le 18 février. Gratuit et inscription requise.

Atelier permettant de mieux comprendre ses émotions ainsi que leur raison d'être, ce qui permettra de mieux les accepter. Découvrir l'influence

de la perception sur les émotions et ainsi éventuellement les exprimer de façons plus appropriée et constructive. Les nombreux exercices favorisent la compréhension de soi.

Inscription : 418 227-4037





COMMUNICATION POUR LES PROCHES AIDANTS

Nouvel Essor offre le transport accompagné à moindre coût. Un délai de 48 heures avant l'activité est nécessaire pour votre réservation.

La confirmation de votre présence aux activités est importante afin que nous puissions bien planifier ces moments.

Au plaisir de vous voir!
Elisabeth Dubé
418 383-5252 Poste 5
1 844 383-5252 Poste 5

Le calendrier des activités 2019 pour les mois de janvier, février et mars est maintenant disponible.

En nous transmettant vos coordonnées, nous pouvons vous le faire parvenir par la poste, par courriel ou vous pouvez passer le chercher à nos bureaux au 191, rue Langevin à Sainte-Justine.

NOUVEL ESSOR offre différents services aux proches aidants :

- SUIVIS ET ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS · GROUPES DE SOUTIEN
- CAFÉS JASSETTE · CONFÉRENCES ET RENCONTRES THÉMATIQUES
- ACTIVITÉS SOCIALES ET DE RÉSEAUTAGE · TRANSPORT-AIDANTS
- ACTIVITÉS POUR LES EX-PROCHES AIDANTS
- PRÊTS DE DOCUMENTS, LIVRES ET CD



100% régional

Mission : Répondre aux besoins des personnes atteintes de cancer ainsi qu'à leur famille et leurs proches

- Relation d'aide, écoute et accompagnement
- Groupes d'entraide
- Informations, références et prévention
- Rencontres individuelles
- Services de massage à faible coût
- Ateliers divers (Yoga Relaxation, Créativité, Remue-Méninges, Méditation...)
- Programme de beauté et soins esthétiques
- Café-rencontres
- Formation Croissance personnelle
- Accompagnement en fin de vie, suivi de deuil
- Ciné-partage

Territoires desservis : Beauce-Sartigan, Les Etchemins et Robert-Cliche

Groupe Espérance et Cancer
477, 90^e Rue, bureau 250 (Place 90)
Ville Saint-Georges (Québec) G5Y 3L1
418 227-1607 / 418 625-2607
accueil@esperanceetcancer.org
www.esperanceetcancer.org

Un organisme qui vous accompagne depuis 1991!




PROGRAMMES D'AIDE

Politique d'aide
à l'élite sportive
et culturelle

Fonds culturels
des Etchemins

Programme de subvention
pour la réalisation d'une
activité culturelle

Initiative parents
et grands-parents

Aide financière aux familles
lacetcheminoises

Soutien financier
pour l'achat de
couches de coton



une naissance
un livre



LE CONSEIL MUNICIPAL
CONSULTE SA POPULATION :



Politique familiale et des aînés
Grandir Ensemble



POUR PLUS
D'INFORMATION :
www.lac-etchemin.ca

ou
Jude Emond
418 625-4521
poste 232



Centre du deuil

La douleur et le vide ressentis dus à la perte d'un être cher demandent souvent de l'accompagnement dans les premiers pas de cette épreuve.

pour les adultes.

Les prochains groupes débuteront en mars 2019.

Nous sommes plus d'un à vivre cette épreuve, alors pourquoi ne pas la traverser ensemble ?

Ne restez pas seul dans ce tournant important de votre vie.

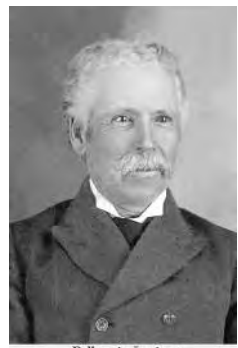
Services d'accompagnement individuel ou de groupe

Contactez-nous au 418 228-3106

3^e CHRONIQUE "Témoins du passé"

L'équipe de rédaction du livre du 150^e de Lac-Etchemin a offert à la population un recueil de souvenirs impérissables. Plusieurs informations nous ont été transmises et n'ont pu être incluses dans le livre et c'est pourquoi, dans les prochains mois, une chronique dans ce journal vous permettra d'en apprendre encore un peu sur notre passé.

Germaine Lessard



Bellarmine Lapiere

Saviez-vous que le premier maître de poste fut Bellarmine Lapiere de mars 1866 à mars 1868? Le deuxième fut le Révérend François-Xavier Méthot, d'octobre 1868 à décembre 1871. Par la suite, Joseph Bégin ouvre en 1871 un bureau de poste à sa résidence sur la rue Principale (2^e Avenue). Pour en connaître un peu plus sur l'historique des maîtres de poste, vous pouvez consulter les ouvrages suivants disponibles à la bibliothèque :

- livre souvenir du Centenaire Sainte-Germaine-du-Lac-Etchemin « D'un siècle à l'autre » 1868-1968, pages 164,165

- livre souvenir du 125^e, Sainte-Germaine-du-Lac-Etchemin 1867-1992, pages 261, 262

- livre souvenir du 150^e, Lac-Etchemin 1867-2017, page 164

ainsi que le site Internet Bibliothèque et Archives Canada :

<http://www.bac-lac.gc.ca/fra/recherche/collection/Pages/notice.aspx?app=posoffposmas&IdNumber=19858>



Le Révérend François-Xavier Méthot

Remerciements à la Fondation de la relève des Etchemins

En juillet dernier avait lieu la première édition des Olympiades des camps de jour à l'Éco-Parc des Etchemins. Cette activité a pris la relève de la journée sportive « J'me pitch avec Mitch » et 320 participants de différents camps de jour y ont pris part.

La Fondation la relève a remis un montant de 1 500 \$ pour aider les jeunes à participer à l'événement tout en leur permettant de faire de l'activité physique en groupe.

Le camp de jour de la municipalité d'Honfleur s'est vu remettre la coupe Mitch comme grand gagnant 2018 et nous les félicitons.

Pour plus d'information concernant les Olympiades 2019, nous vous invitons à communiquer avec José Poulin 418 625-4521 poste 229 ou munetchemin.jp@sogetel.net



Sur la photo, deux administratrices que nous désirons remercier soit Mmes Nathalie Chabot et Sarah Lachance.

DES CHANGEMENTS ET INNOVATIONS IMPORTANTS

POUR LE BASEBALL, LE TENNIS MINEUR, COURSE DE TACOTS ET LE CAMP DE JOUR 2019

SOIRÉE D'INFORMATION TRÈS IMPORTANTE POUR LES PARENTS

Vous êtes invités à la rencontre d'information pour les activités mentionnées ci-haut sur les activités de loisirs et la fréquentation du camp de jour à l'été 2019. Pour une troisième année, vous devrez **obligatoirement** vous inscrire aux activités via le logiciel QIDIGO ! La soirée se déroulera **le mercredi 10 avril à compter de 19 h** au 201, rue Claude-Bilodeau à Lac-Etchemin aux Résidences et centre communautaire des Etchemins – salle R06 au rez-de-chaussée.

Nous vous présenterons les diverses activités de loisirs qui auront lieu au cours de l'été : le camp de jour, le camp musical, les activités sportives (baseball, tennis, basketball, course de tacots, parc de planches, le camp des ados etc.). De plus, nous vous ferons une petite démonstration pour le fonctionnement du logiciel QIDIGO, très convivial et facile d'utilisation. Les animateurs présents se feront un plaisir de répondre à vos questions!

FONCTIONNEMENT POUR LES SOIRÉES D'INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS !

À compter du 23 avril, il vous sera possible d'inscrire vos enfants aux activités de loisirs et du camp de jour de la Municipalité de Lac-Etchemin en vous rendant sur le site internet de la municipalité au www.lac-etchemin.ca dans l'onglet Programmation, inscription et tarification.

Le mercredi 24 avril en soirée, nous vous offrons la possibilité de découvrir comment inscrire vos enfants sur internet en venant le faire directement sur votre téléphone intelligent, votre tablette ou un ordinateur de la municipalité. Vous pourrez inscrire vos enfants au camp de jour, au camp musical, aux activités sportives (baseball, tennis, soccer, parc de planches, basketball, camp des ados etc.).

Le tout se déroulera de **18 h 30 à 19 h 30 h** au 201, rue Claude-Bilodeau à Lac-Etchemin aux Résidences et centre communautaire des Etchemins – salle R06 au rez-de-chaussée.

LA CONCESSION DES CASTORS DE PRO-LAC



La concession des Castors de Pro-Lac a été dominante à l'occasion des tournois Atome et Pee-Wee présentés récemment à l'aréna de Lac-Etchemin. Le volet Pee-Wee avait lieu du 20 au 25 novembre et au terme de celui-ci, les Castors l'ont emporté dans les catégories B et C.

Dans le B, les jeunes Etcheminois ont terminé la ronde préliminaire avec un gain, un revers et une nulle avant de triompher des Cantonniers de Magog 3-2 en demi-finale, puis des Sénateurs de Bellechasse qu'ils ont blanchis 4-0 en finale. Caleb Maheux a mené l'attaque des vainqueurs avec un tour du chapeau. Dans le C, les Castors ont disposé des Commandeurs C-1 par la marque de 5-1 lors du match ultime. Édouard Fortier (2) et Nathan Morin (3) ont inscrit les cinq buts des jeunes Castors qui ont terminé leur tournoi avec trois gains et une nulle.

Dans la catégorie Atome, l'action se déroulait du 28 novembre au 2 décembre et la concession des Castors de Pro-Lac s'est distinguée en remportant les trois titres. Dans le A, les Castors l'ont emporté 3-2 contre les Tigres 2 en finale. Matthew Gosselin avec un doublé et Isaac Bouchard ont marqué les filets des vainqueurs. Dans le B, deux équipes venant de la concession des Castors de Pro-Lac ont fait les frais de la grande finale. La formation B1, menée par les deux buts de Damon Nadeau en troisième période, a défait les Castors B2 par la marque de 3-1. Louis-Étienne Cloutier a marqué l'autre filet des vainqueurs, le seul but des finalistes étant l'œuvre d'Éthan Brousseau.

Enfin, dans le C, les Castors ont eu raison des Alliés 3-2 en prolongation : Jayke Goudreau et Arthur Lecours ont inscrit les filets des Castors en temps réglementaire, Émile Venables inscrivant le but gagnant lors de la période supplémentaire. Soulignons également la performance du gardien Gabriel Dallaire qui a conservé une moyenne d'un but alloué par match lors de ce tournoi, en plus d'enregistrer un jeu blanc.

Camp de Hockey de la Relâche 2019 / 3^E Édition 4 au 8 mars 2019

Pour les joueurs âgés entre 5 et 17 ans

Inscription en ligne ou

au 418-625-9833 (Steeve L'Heureux)

Lac-Etchemin :

9h à 10h ou 10h à 11h

(selon les groupes d'âge) 150\$

Saint-Prospér :

13h à 14h ou 14h à 15h

(selon les groupes d'âge) 150\$

T-shirt souvenir du camp **GRATUIT!**

1h
de Hockey
par jour

Coordonnerie La Bottine

Hockey
Zone

POWER SKATING



Suivez École de Power Skating SLH sur

Agenda communautaire

Nous invitons les organismes et les organisations à nous transmettre les informations pour la tenue de leurs activités et de bien tenir compte de la date de tombée inscrite sur la page couverture DE CHAQUE NUMÉRO DE L'INFO DU LAC.

5 février

Séance ordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h 30.

9 février

Journée plein air de la Municipalité de Lac-Etchemin à la station de ski du Mont Original de 9 h à 16 h.

9 février

Souper de la Saint-Valentin au Club intergénération – Sainte-Germaine Station

12 février

Premier versement de taxes municipales.

13 février

Rencontre des Filles d'Isabelle à 13 h 30 au sous-sol de la Sacristie.

19 février

Rencontre mensuelle du Cercle de Fermières à 13 h 30 au Centre des arts et de la culture. Soulignons la Saint-Valentin et portons du rouge. Invitée : Mme Colombe Grégoire – partage avec vie active.

23 février

Défi Radar sur le lac Etchemin.

24 février

Brunch bénéfique au profit des Chevaliers de Colomb au Club de golf de Lac-Etchemin de 8 h à 12 h 30.

4 au 8 mars

Le Camp de hockey de la relâche 2019 – 3^e édition - en avant-midi à Lac-Etchemin ou en après-midi à Saint-Prospér.

5 mars au 7 mars

Plusieurs ateliers au Moulin La Lorraine dans le cadre de la Semaine de la relâche 2019.

13 mars

Rencontre des Filles d'Isabelle à 13 h 30 au sous-sol de la Sacristie.

19 mars

Rencontre mensuelle du Cercle de Fermières à 13 h 30 au Centre des arts et de la culture. Mois de la nutrition – Invitée : Mme Johanne Têtu.

25 mars

Deuxième versement de taxes municipales.

10 avril

Soirée d'information très importante pour le baseball, le tennis et le camp de jour 2019 à compter de 19 h aux Résidences et Centre communautaire des Etchemins au rez-de-chaussée.

10 avril

Rencontre des Filles d'Isabelle à 13 h 30 au sous-sol de la Sacristie. On souligne la semaine des secrétaires.

16 avril

Rencontre mensuelle du Cercle de Fermières à 19 h au Centre des arts et de la culture. Respect des autres (intimidation) – invitée à confirmer.

24 avril

De 18 h 30 à 19 h 30, nous vous offrons la possibilité de découvrir comment inscrire vos enfants sur internet en venant le faire directement sur votre téléphone intelligent, votre tablette ou un ordinateur de la municipalité aux Résidences et Centre communautaire des Etchemins au rez-de-chaussée.

4 mai

Cours de gardiens avertis au Centre des arts et de la culture de 8 h 30 à 16 h.

4 et 5 mai

Marché aux puces 10^e anniversaire à l'aréna de Lac-Etchemin. Pour information Isabelle Chabot au 418 625-4924.

Chaque jeudi / Bingo – Club des aînés – 19 h

Les séances ordinaires du Conseil

CALENDRIER 2019

Séances ordinaires du Conseil municipal
à la salle des délibérations, 2^e étage, à 19 h 30
au 208, 2^e Avenue à Lac-Etchemin

DATE DES SÉANCES ORDINAIRES

15 JANVIER • 5 FÉVRIER • 5 MARS • 2 AVRIL
7 MAI • 4 JUIN • 2 JUILLET • 6 AOÛT • 3 SEPTEMBRE
1^{ER} OCTOBRE • 5 NOVEMBRE • 3 DÉCEMBRE

C'est à vous de prendre la parole

À chaque séance publique du Conseil municipal, une période de questions ou d'opinions est réservée aux citoyens qui veulent prendre la parole. Tous les sujets concernant la vie municipale sont permis sous réserve de l'acceptation par le président de l'assemblée (maire).

Ordre du jour

Les citoyens peuvent prendre connaissance du projet d'ordre du jour de chaque séance, à compter de 13 h, le lundi qui précède la journée de sa tenue.

Nous vous invitons à consulter le contenu détaillé du projet d'ordre du jour sur le site internet de la municipalité.

Votre conseil Municipal

Maire :	
Monsieur	Camil Turmel
Conseillers :	
Mesdames	Marie-Pierre Lamontagne Judith Leblond
Messieurs	Guyda Deblois Yannick Dion Patrick Lachance Sébastien Ouellet



Heures d'ouverture

LUNDI :	18 h 30	à	20 h 30
MARDI :	13 h	à	16 h
MERCREDI :	13 h	à	16 h
	18 h 30	à	20 h 30
JEUDI :	18 h 30	à	20 h 30
SAMEDI :	9 h	à	12 h

208, 2^e Avenue, rez-de-chaussée • Téléphone : 418 625-5325

Lac-Etchemin Bureau municipal

208, 2^e Avenue (2^e étage) Lac-Etchemin
Tél. : 418 625-4521 Télécopieur : 418 625-3175
Courriel : munetchemin@sogetel.net
Site internet : www.lac-etchemin.ca

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h
de 13 h à 16 h 30

Politique concernant l'édition du bulletin municipal

La Municipalité de Lac-Etchemin offre l'opportunité aux organismes sportifs, socio-communautaires, culturels, touristiques et de plein air de la municipalité d'informer la collectivité lacetcheminoise concernant leurs activités, rencontres et réunions.

Pour être admissibles, les textes soumis doivent être courts, précis, d'intérêt public et se limiter à environ 1/4 de page. Étant un service gratuit offert en complémentarité, certaines exigences sont nécessaires afin de nous assurer d'un contenu adéquat, rigoureux et respectueux de cet instrument d'information propre à la municipalité, d'où la présente politique à savoir :

1. La date limite de tombée pour remettre un article est indiquée sur la page couverture de chacune des éditions. Tous les articles reçus postérieurement à cette date seront refusés. Ainsi, il est de la responsabilité de chacun des organismes et/ou responsables d'événements ou d'activités de bien planifier et prévoir leur plan de communication et d'information.
2. Le bulletin municipal est publié à raison de plus ou moins sept (7) éditions annuelles et fait relâche en juillet et août.
3. Aucune publicité de nature commerciale n'est acceptée jusqu'à avis contraire.
4. La municipalité se réserve le droit d'effectuer une révision linguistique ainsi que de supprimer, modifier ou ajuster tout article non conforme à la présente politique.
5. Tous les textes doivent être soumis soit :
 - Par courrier électronique à l'adresse suivante : munetchemin@sogetel.net

L'équipe de la rédaction